

Décision

Générale

colonial

Décision n° 163 Personnel européen.

n° 163

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

22 février 1943

Numéro JO

n° 5 du 30/03/1943

Date du numéro

30 mars 1943

TEXTE INTÉGRAL

Une permission d'absence de quinze jours valable du 24 Février au 10 Mars 1943. est accordée à Mlle PONTACQ avec autorisation de se rendre à Harrar.